



LOI AGECE : ET SI VOTRE ANCIEN VEHICULE SE REINCARNAIT DANS UN NOUVEAU ?

[vidéo](#)

A. PARCE QUE LA MOBILITÉ EST RESPONSABLE DE 23% DES EFFETS DE SERRE, L'ECONOMIE CIRCULAIRE AUTOMOBILE EST LA CLÉ POUR REUSSIR LA TRANSITION ENERGETIQUE.

1^{er} acteur du recyclage avec deux sites pilotes en nom propre à Romorantin et à Vienne, Indra Automobile Recycling anime un réseau de 360 centres V.H.U (véhicules hors d'usage). Cette entreprise française, souvent appelée à l'étranger pour ses compétences uniques en matière de recyclage automobile, a réuni 175 entreprises lors d'une convention dédiée à préparer la mise en place de la Loi AGECE (loi anti-gaspillage pour une économie circulaire).

Cette loi entend accélérer le changement de modèle de production et de consommation en limitant les déchets et préservant les ressources naturelles, la biodiversité et le climat. En d'autres termes, elle souhaite repenser le système en profondeur, transformer l'économie linéaire (produire, consommer, jeter) en une économie circulaire. Ses 130 articles qui la composent permettront de lutter contre toutes les différentes formes de gaspillage.

Indra Automobile Recycling est la 1^{ère} entreprise de recyclage du secteur automobile. Être tête de réseau lui confère la faculté d'avoir une photographie réelle de l'ensemble des sites affiliés. Elle pourra ainsi mettre pleinement en action les moyens pour répondre à la Loi AGECE : équipement, organisation, animation, formation, sélection et reporting.

Le site Goodbyecar.com est, quant à lui, un vecteur de communication simple pour orienter le grand-public vers une filière agréée afin que les dits véhicules des marques constructeurs soient traités selon le cahier des charges imposé par la loi AGECE.

B. INDRA AUTOMOBILE RECYCLING, VIENT DE REUNIR LORS DE SA CONVENTION 500 PARTICIPANTS SOIT 175 ENTREPRISES CENTRES VHU* POUR PREPARER A LA MISE EN PLACE DE LA LOI AGECE

Marjorie Paillon, journaliste économique, a accepté d'être la cheffe d'orchestre de cette conférence engagée : « La transition énergétique, certains la font quand d'autres en parlent » indique-t-elle. La journaliste a débattu avec nombreux acteurs référents sur les grands défis de l'économie circulaire automobile et sur l'invitation de Loïc Bey-Rozet, Directeur Général de INDRA AUTOMOBILE RECYCLING, Marc MORTUREUX, Directeur Général de la PFA (plateforme de la filière automobile), Jean-philippe Bahaud, CEO de « Future Is Neutral » de Renault Group, VP Economie-circulaire chez Renault Group, Eric Lecointre, Coordinateur du pôle Biens d'équipements, Santé et Véhicules au sein de la Direction de la Supervision des filières REP de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), Jean-Philippe Hermine, Directeur de recherche expert Mobilité à l'IDDRI (Institut du développement durable et des relations internationales) Jean-Luc Vaussy, Chef de Service Homologations & Environnement chez Honda Europe. Tous étaient présents pour informer les centres V.H.U de l'évolution de la loi en France (Loi AGECE)

Dans son introduction, Loïc Bey-Rozet, directeur général d'Indra, est revenu sur les opportunités de croissance introduites par la loi AGECE - loi anti-gaspillage pour une économie circulaire - qui responsabilise plus avant les metteurs en marché sur la fin de vie des véhicules. Il a aussi insisté sur le rôle clé des centres VHU agréés dans ce contexte réglementaire et de transition énergétique du secteur automobile. « Les planètes sont aujourd'hui alignées : il y a une prise de conscience des constructeurs de la nécessité de constituer une offre étoffée de pièces issues de

l'économie circulaire (PIEC) pour la réparation des voitures et celle d'augmenter la réintégration de matière automobile recyclée dans la production de véhicules neufs », a-t-il précisé.

Jean-Philippe Bahuaud, CEO de « The Future is NEUTRAL », actionnaire d'Indra, a présenté la stratégie de l'entreprise et souligné sa mission d'accompagner la filière automobile dans cette transition avec ses solutions de recyclage en boucle fermée sur l'ensemble du cycle de vie du véhicule. Les enjeux de la loi AGECL pour la filière VHU ont de nouveau été au cœur des échanges lors d'une table ronde d'experts. La convention s'est poursuivie avec des séances de travail et d'échanges entre les participants dont nous vous livrons ci-dessous les cinq réflexions clés majeures :

1- LA MATIERE, UNE CONTRAINTE NECESSAIRE POUR LE VEHICULE DE DEMAIN

L'augmentation du taux de valorisation sur la pièce de réemploi invite les centres VHU à revoir leurs méthodes, leur outillage et à privilégier la production de la PIEC et la matière en réduisant progressivement la revente des véhicules sinistrés. En 2017, la PIEC (pièce issue de l'économie circulaire ou pièce de réemploi) représentait en France 300 millions d'unités et 530 millions en 2022. Elle passera à 1 milliard en 2030. La réglementation européenne étudie la prise en compte d'un taux de réincorporation de matières chez les constructeurs. Un tri plus approfondi en amont du broyeur sera envisagé pour répondre à ces exigences. La pièce de réemploi est donc au centre du modèle économique des centres VHU. Depuis plusieurs années, Indra Automobile Recycling est investi pour l'harmonisation des standards de son réseau ayant pour objectif le Taux de Réutilisation et de Recyclage optimal.

2 - L'AUTOMOBILE EST LE SECTEUR POUR LEQUEL L'ECONOMIE CIRCULAIRE EST UNE REALITÉ

Pour se diriger vers la neutralité carbone, plusieurs éléments conjoints sont nécessaires : de l'énergie décarbonée et des matières décarbonées grâce à l'économie circulaire. Un enjeu qui va au-delà de la réglementation elle-même. Le véhicule électrique est un actif cher qu'il conviendra de partager de plus en plus, dont la durée de vie est à rallonger et où les pièces de rechange issues de l'économie circulaire seront au centre de cette mobilité durable. L'enjeu de souveraineté sur les matériaux critiques stratégiques provenant des gisements de métaux rares est majeur. La récupération de ces matériaux sur les véhicules en fin de vie est donc la clé.

La mise en place de la filière REP (responsabilité élargie du producteur), transfère aux metteurs en marché la totale responsabilité de s'organiser pour recycler leurs produits afin de les diriger vers les filières adéquates. Dans la majorité des secteurs, les filières REP sont gérées par des éco-organismes. Dans l'automobile, le produit en fin de vie a une grande valeur. Opter pour un système individuel est une originalité, toutes les obligations porteront donc sur les constructeurs, avec un cahier des charges exigeant. Ils s'appuieront sur les filières de recyclage pour notamment répondre à leurs futures obligations européennes de réincorporation de matières recyclées dans leurs nouveaux produits.

3- UN ECO-SYSTEME D'EXPERTS POUR REALISER DES OBJECTIFS DURABLES

Les constructeurs ont donc besoin d'experts au sein d'une filière de Centres VHU innovants, dont les investissements techniques et humains permettent de répondre aux cahiers des charges. C'est un partenariat gagnant entre le constructeur et le centre VHU qui se dessine avec des engagements réciproques impliquant des standards qualités.

Cette démarche a été entreprise depuis plusieurs années par Indra Automobile Recycling auprès de son réseau de 360 sites VHU. C'est une collaboration technique et morale. Un métier jusque-là empirique qui depuis plusieurs années s'acquitte d'une mission : celle de faire monter en compétence les équipes. Cela consiste à les former au risque des véhicules électriques, de traiter les pièces avec minutie pour les mettre à disposition des professionnels de la réparation automobile ou des clients particuliers, ou encore de les former à l'exigence de la qualité des matières recyclées pour les réintroduire dans les véhicules neufs produits.

4- LA FORMATION PERMET DE REPONDRE AUX ENJEUX FUTURS DE LA LOI AGE

La formation est donc au centre des solutions pour y parvenir. Depuis 2020, Aureca by Indra est né en tant que 1^{er} et unique centre de formation aux métiers du recyclage automobile. Fort de l'expertise 360° de la filière de recyclage automobile, de la proximité de l'entreprise avec les équipementiers et les constructeurs automobiles, Indra Automobile Recycling détient une vue prospective sur l'évolution du métier pour travailler au traitement des véhicules de demain. Le centre de formation propose une trentaine de modules adaptés à la montée en compétence du réseau pour optimiser le réemploi des pièces et le recyclage des matières. L'objectif est d'aider les centres VHU à développer leur approche business en prenant en compte les nouveaux aspects techniques et digitaux, indispensables à la pérennité de leur entreprise.

5- UNE LUTTE S'ORGANISE CONTRE LA FILIERE ILLEGALE EN ENGAGEANT LE GRAND PUBLIC

Il faut une combinaison de facteurs et de mesures pour lutter contre la filière illégale : une meilleure coordination européenne entre les états membres, l'harmonisation des systèmes de traçabilité et de contrôle technique des véhicules, une communication nationale de sensibilisation des automobilistes, une solution technico-économique pour traitement de tous les véhicules, un site web pour diriger le grand-public vers une filière agréée.



« L'objectif d'INDRA AUTOMOBILE RECYCLING est de réduire le transport des véhicules épaves pour diminuer l'empreinte carbone. Côté B2C, nous allons densifier notre réseau pour répondre à cet objectif et réduire le rayon de traitement. Goodbye-car.com sera soutenu par une campagne de communication visant à sensibiliser le grand-public à l'importance de mettre son véhicule entre les mains d'une filière agréée et lutter contre la filière illégale.

Côté B2B, nous avons modernisé notre plateforme PRECIS pour permettre d'augmenter la part de la pièce de réemploi dans la réparation automobile. Notre centre de formation AURECA veillera à parfaire les compétences de notre réseau pour extraire la matière et la réinjecter dans l'industrie automobile. Ce grand défi de la mobilité durable est entre nos mains car nous avons pleine conscience que l'économie circulaire jouera un rôle considérable pour répondre à ce défi planétaire, qu'est la neutralité carbone à 2050 » explique Loïc Bey-Rozet, Directeur Général de Indra Automobile Recycling.

Quelques chiffres

Chiffres 2021* ADEME

1737 Centres VHU 20% de centres VHU Indra avec 360 sites dont 123 concessionnaires Indra

Indra a traité 28.3% des VHU soit 380 918 véhicules sur 1 346 825

Age moyen des véhicules traités en France est de 19.6 ans et au sein du réseau Indra 18.4 ans

Le TRR (taux de réutilisation et de recyclage) cumulé est de 88.1 % pour Indra contre 87.9 % pour la France entière

Le TRV (taux de recyclage et de valorisation) de 96.2% pour Indra contre 95.9% en France

Objectif est d'atteindre 95% en TRV et 85% en TRR

*CVHU=Centre de Véhicules Hors d'Usage

A propos de INDRA AUTOMOBILE RECYCLING

Depuis 1985, INDRA AUTOMOBILE RECYCLING développe des expertises dans le domaine du recyclage automobile. Elle dispose d'un savoir-faire à chaque niveau de l'organisation de la filière du recyclage des véhicules hors d'usage : sourcing, collecte, démantèlement, recyclage, traitement. Acteur majeur de l'économie circulaire en boucles courtes, INDRA AUTOMOBILE RECYCLING favorise l'organisation des filières matières, pièces de réemploi et traitement des véhicules accidentés ou en fin de vie de toute provenance. Son aptitude à fournir une parfaite traçabilité des opérations de dépollution et de traitement des matières permet d'éclairer les metteurs en marché. Ses compétences aussi bien réglementaires que techniques amènent à décrypter l'évolution des métiers offrant aux membres de son réseau comme aux institutions la possibilité d'interagir en conséquence. INDRA a ouvert en 2021 son centre de formation AURECA pour accompagner l'évolution de la profession.

Suivez-nous : [Facebook](#) [Twitter](#) [Google](#) [Youtube Vidéo](#) [Photos à télécharger](#)